



AGENDA 21 d'Orléans Val de Loire

Atelier 1 : Environnement, ressources naturelles et biodiversité

Séance 1 : 27 janvier 2010

Table des matières

1	L'organisation des ateliers thématiques de concertation.....	2
1.1	La démarche d'Agenda 21 de l'Agglomération d'Orléans Val de Loire.....	2
1.2	La stratégie de concertation de l'Agglomération d'Orléans Val de Loire .	2
1.3	Les ateliers thématiques	3
2	Participants.....	4
3	Travail prospectif en séance plénière	5
3.1	Thème 1 : Energie.....	5
3.2	Thème 2 : Sensibilisation.....	5
3.3	Thème 3 : Déchets.....	6
3.4	Thème 4 : Cadre de vie et espaces naturels	6
3.5	Thème 5 : Eau	7
3.6	Thème autre : déplacements	7
4	Synthèse des travaux en ateliers.....	8
4.1	Thème 1 : Energie.....	8
4.2	Thème 2 : Sensibilisation.....	9
4.3	Thème 3 : Cadre de vie, espaces naturels	10
4.4	Thème 4 : Déchets.....	11
4.5	Thème 5 : Eau	11

1 L'organisation des ateliers thématiques de concertation

1.1 La démarche d'Agenda 21 de l'Agglomération d'Orléans Val de Loire

La démarche d'Agenda 21 local correspond à une mise en œuvre pratique et territorialisée des principes issus du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Ainsi, face aux enjeux du 21ème siècle, l'Agenda 21 est l'outil qui permet de structurer et de mettre en cohérence l'action locale dans un souci de respect de l'environnement, de cohésion sociale et de développement économique. Véritable outil de planification transversal, l'Agenda 21 offre une vision à long terme des projets et des évolutions d'un territoire.

Consciente des nouveaux enjeux sociaux et environnementaux, l'Agglomération d'Orléans Val de Loire s'est engagée sur le chemin du développement durable avec pour objectif de faire de son territoire un espace à vivre reconnu, attractif et fier de ses atouts.

Les grandes étapes de l'Agenda 21 de l'AggLO :

- **Elaboration du diagnostic développement durable** : évaluation des atouts et faiblesses du territoire et des politique de l'AggLO au regard des enjeux du développement durable
- **Concertation** : travail de sensibilisation et de co-construction avec les citoyens et les acteurs sociaux économiques du territoire afin de définir ensemble les objectifs et les pistes d'actions de l'Agenda 21. La phase de concertation se conclut par la rédaction d'un Livre Blanc, document de synthèse reprenant l'ensemble de propositions émergentes de la concertation.
- **Définition du programme d'actions** : travail avec les élus et les services de l'AggLO et des communes pour définir le contenu et la mise en œuvre opérationnel de l'Agenda 21 définitif de l'agglomération.

1.2 La stratégie de concertation de l'Agglomération d'Orléans Val de Loire

Le développement durable est l'affaire de tous. Tous les acteurs du territoire peuvent aider l'AggLO à établir des priorités, trouver de nouvelles idées pour prendre ensemble le chemin du développement durable

Une importante phase de concertation avec un maximum d'acteurs de territoire, entreprises, associations, partenaires institutionnels, habitants, etc., a ainsi été engagée :

- **Décembre 2009 – Janvier 2010** : organisation de 2 conférences débats sur le thème du développement durable à l'échelle du territoire de l'AggLO. Plus de 150 personnes ont participé à ces événements.
- **Janvier et Février 2010 – Avril et Mai 2010** : travail des ateliers thématiques de la concertation pour identifier les actions prioritaires à inscrire dans l'Agenda 21 de l'AggLO.
- **Juin 2010** : publication du Livre Blanc de la Concertation, regroupant de manière structuration l'ensemble des propositions d'actions émises par les acteurs du territoire, au cours des conférences-débats, durant les ateliers thématiques ou par des contributions postées sur Internet.

1.3 Les ateliers thématiques

Les ateliers thématiques constituent l'élément central de la phase de concertation de l'Agenda 21 de l'Agglomération. Il s'agit de groupes de travail ayant pour objectif de cerner plus finement les enjeux liés au développement durable dans chacune de ses composantes. Ces ateliers réunissent des citoyens, des agents de l'Agglo et des communes membres, des élus, des acteurs du territoire pour élaborer en commun des propositions d'actions.

Il s'agit pour chaque groupe de partir des constats du diagnostic sur sa thématique, puis d'envisager l'avenir du territoire dans une optique de développement durable. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la dernière séance, à faire émerger les principaux axes de la thématique et d'identifier des propositions d'actions concrètes, qui seront des guides pour l'élaboration du programme d'actions.

Les ateliers thématiques se tiennent de janvier 2010 à mai 2010. Ils se déroulent sur deux séances de travail.

Ce document présente l'expression libre des participants aux ateliers thématiques et n'engage en rien l'Agglomération d'Orléans Val de Loire. Chaque personne participante s'est exprimée en son nom personnel.

2 Participants

Les ateliers sont composés de représentants de plusieurs collèges :

- Des habitants du territoire volontaires
- Des représentants du tissu économique et associatifs du territoire
- Des représentants des partenaires institutionnels de l'AggLO
- Des personnalités qualifiées
- Des membres des services de l'AggLO et de ses communes membres
- Des élus de l'AggLO et de ses communes membres

Les animateurs de la séance :

- Sylvere ODE – Société Solving Efeso
- Guillaume BERNEAU – Société Solving Efeso

NOM	PRENOM	COLLEGE	ORGANISME
BABUT	Blandine	Habitant	
BERGER	Emilie	Habitant	
BIZERAY	Mickaëlle	Habitant	
BODOVILLE	Lucie	Habitant	
BOUTIGNY	Christine	Habitant	
CHENESSEAU	Christiane	Habitant	
CHERFOUH	Améziane	Elus	
DAUBOIN	Yves	Association	MNLE 45
DESNOYER	Anne-Lise	Association	
DUPAS	Laurent	entreprise	Credit Agricole
ECHARD	Emmanuel	Habitant	
HUBERT	Jean-Marie	Habitant	
JACQUOT	Henri	Conseil de développement	
JOSSEAUME	Bruno	AggLO	
KHOJA	Sabrina	Habitant	
LAURIOLA	Vincenzo	entreprise	
LE SOURD	Virginie	Habitant	
MATHIEU	Ghislaine	Conseil de développement	
MORISSET	Diane	AggLO	
NAUROY	Frédéric	Habitant	
NERVET	Mathilde	AggLO	
PARROD	Elisabeth	Habitant	
PETITDEMANGE	Rodolphe	Habitant	
PITOIS	Vincent	Habitant	
PLEYNET	Maguy	Habitant	
POTHEE	Pierre	Association	MNLE 45
RAKOTO	Hervé	Habitant	
REGUIGNE	Régis	Habitant	
ROBILLARD	Charlotte	Habitant	
ROUX	Christian	Habitant	
TURPIN	Corinne	Habitant	
VIAUD	Anne-Marie	Habitant	

3 Travail prospectif en séance plénière

Dans un premier temps de travail, il est proposé aux participants un exercice d'imagination et de prospective. Les animateurs introduisent la question suivante :

Nous sommes en 2020, l'Agglomération d'Orléans Val de Loire est devenue une référence en matière de protection de l'environnement, des ressources naturelles et de la biodiversité.

Que s'est-il passé ?

Qu'est ce qui a été fait ?

2 post-it sont distribués à chaque participant. 5 à 10 minutes leurs sont accordées pour formuler et noter deux propositions, une par post-it. Les animateurs ramassent les post-it, et les rassemblent par groupe d'idées.

Retranscription des propositions formulées par les participants :

3.1 Thème 1 : Energie

- Vaste programme de réhabilitation des bâtiments du territoire de l'AggLO permettant leur sobriété énergétique et leur autonomie en énergie (bâtiments à énergie positive)
- Mise en place de la géothermie par sonde pour le chauffage de toutes les habitations à l'abri des panes EDF
- Généraliser l'accompagnement des propriétaires par un diagnostic énergie de leurs logements et des subventions à l'installation de système de chauffage utilisant les énergies renouvelables : géothermie, panneaux solaires, ...
- Stations d'épuration (STEP) à énergie positive : chaleur des effluents, biogaz des boues, panneaux solaires, ...
- Optimisation énergétique des bâtiments: bâtiment basse consommation (BBC) ou à énergie positive
- L'empreinte écologique moyenne de l'AggLO est la moins élevée des agglomérations de France
- Réduction des consommations d'électricité : dans les entreprises (éteindre les lumières des vitrines, ou bureaux la nuit), comme dans les collectivités (éclairage public éteint à partir d'une certaine heure sur les petits axes routiers)
- Favoriser le développement des énergies renouvelables en apportant un soutien financier aux ménages modestes qui ne bénéficient d'aucune aide dans le cadre actuel
- Subventionner l'achat de machines par les agriculteurs, afin de transformer le lisier de bovins en électricité (machines existantes en Allemagne, seulement 15 exemplaires aujourd'hui en France)
- Réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments

3.2 Thème 2 : Sensibilisation

- Faire participer tous les habitants du territoire pour les rendre plus responsables de leur environnement : éducation vers la notion « d'habitant responsable »
- Des habitants conscients de leurs impacts écologiques et volontaires pour le changement

- Respect de la vie et de l'environnement : mise en place d'une philosophie de vie basée sur l'interaction entre l'Homme et la Nature
- Espoir 2020 : réactivité de l'humanité sur l'urgence de la situation
- Habitants sensibilisés et acteurs des projets liés à la protection de la biodiversité
- Faire des campagnes sur la collecte des déchets auprès des jeunes avec des prix à la clé
- Sensibiliser les écoliers à l'agriculture et la nourriture bio

3.3 Thème 3 : Déchets

- Supprimer les emballages superflus
- Réduire la quantité fantastique de publicité distribuée : taxer lourdement les émetteurs
- Favoriser le tri sélectif des déchets : plus de conteneurs de tri (rêve : dans chaque immeuble collectif)
- Utiliser des véhicules propres ou électriques pour la collecte des ordures ménagères
- Développer « l'autoresponsabilité » dans le tri des déchets et l'utilisation des transports en commun
- Trier et recycler : le papier, le plastique, les boîtes de lait / réutiliser les bouteilles de verre et pots de confiture (type consigne) / recycler les épluchures de légumes
- Limiter au maximum la collecte en porte-à-porte et installant des points de regroupement (impasses, habitats dispersés, ...) pour les ordures ménagères et les déchets recyclables / supprimer la collecte des encombrants

3.4 Thème 4 : Cadre de vie et espaces naturels

- Préserver l'environnement et les écosystèmes (moins de déchets dans les rues / dans et sur les bords de la Loire) /
- Suivre et éviter tout rejet d'eaux polluées dans le sol et la Loire /
- Préserver et augmenter les zones naturelles (espaces verts créés ou naturels) et protéger les espèces locales
- Les communes de l'AgglO ont développé des jardins communaux avec cours de jardinage bio, notamment en partenariat avec les organismes HLM
- Privilégier les espaces naturels, faire en sorte que ce soit l'Homme qui s'adapte à la nature et non l'inverse
- Développer les zones vertes / inciter les gens à la promenade / développer l'envie de prendre l'air
- Avoir un cadre de vie plus agréable dans le centre-ville et les zones d'habitat de l'agglomération : moins de voiture, plus de verdure et de parcs, augmenter les zones piétonnes et à vélo, poursuivre l'embellissement de l'agglomération
- Amélioration de la compréhension sur l'empreinte écologique pour un meilleur management des ressources
- Pour préserver nos ressources naturelles et lutter contre la pollution de l'air en ville, développer le réseau de bus électriques de l'AgglO
- Valoriser la production bio dans les jardins familiaux : zéro pesticide et herbicide, utilisation raisonnée de l'engrais
- Nettoyer régulièrement les berges de la Loire et le canal
- Plus de diversité végétale visible lorsqu'on se déplace en transport
- Valoriser les bords de la Loire partout dans l'agglomération et pas seulement à Orléans
- Développer la rénovation urbaine des quartiers sensibles, disparition des barres HLM, fiscalité locale douce pour les habitants
- Faciliter l'accessibilité au superbe parc de la Charbonnière autrement qu'en voiture
- Créer des zones sans pesticide avec des végétaux, de façon à permettre la vie de nombreux insectes nécessaires à l'environnement
- Limiter les odeurs désagréables dans la ville

- Veiller à la pollution électromagnétique : moins de WIFI, plus de réseaux câblés et/ou moins de puissance du champ électromagnétique

3.5 Thème 5 : Eau

- Récupérer le maximum d'eau de pluie et n'envoyer dans les stations d'épuration que ce qui est nécessaire
- Développer la récupération et l'utilisation des eaux pluviales dans les collectivités et chez les particuliers
- Réduction des consommations d'eau potable par la mise en place d'équipements adaptés : récupérateurs d'eau, réducteurs de pression, recyclage de l'eau pour les toilettes
- Diminuer les volumes d'eau pompée par une meilleure détection des fuites en temps réel et une meilleure information des habitants sur leur consommation en temps réel
- Aboutir à une meilleure maîtrise de la consommation de l'eau par la mise en place de robinetterie à infrarouge dans tous les espaces publics
- Se donner les moyens de préserver les ressources et territoires liés au domaine de l'eau : rivières de l'agglomération, fleuve Loire...
- Augmenter les périmètres de protection des zones de captage, privilégier l'agriculture bio dans ces zones
- Favoriser l'utilisation des produits d'entretien non polluants dans le cadre de la protection de l'eau
- De l'eau potable dans nos rivières
- Aller au-delà des normes européennes de potabilité : permettre de repêcher dans la Loire !
- Sensibiliser chacun à une culture sans pesticide pour la protection de la nappe phréatique
- La charte zéro pesticide est étendue à l'ensemble des communes membres
- Moins de pollution des nappes par une agriculture plus propre
- L'AggIO est arrivée à convaincre les agriculteurs et les agents territoriaux à ne plus empoisonner les sols et les eaux avec des produits polluants : retour des poissons d'eau de qualité...
- Prévoir les possibilités d'alimentation en eau potable à l'échelle de l'agglomération à l'échéance 2020 par des moyens et des mesures appropriées

3.6 Thème autre : déplacements

Les propositions formulées ici seront traitées dans l'atelier dédié spécifiquement aux transports.

- Développer les modes de circulation doux, plus de rues piétonnes mais surtout de véritables pistes cyclables (éviter les tracés sur trottoir)
- L'AggIO a mis en place un réseau de transports doux cohérent et facilitateur : baisse de 20% des gaz à effet de serre (GES), des parkings à vélo, des parcs-relais, des promenades pédestres, des bus électriques, etc.
- Mise en place de minibus pour les transports urbains gérés par ordinateur sur appels téléphoniques, les véhicules particuliers étant utilisés uniquement pour les déplacements entre villes
- Donner envie de prendre les transports en commun mais adapter le réseau aux besoins de la population : tram-train, bus, vélo, marche à pied
- Offre de transports en commun digne pour réduire les gaz à effet de serre
- Modification des infrastructures pour permettre le développement des modes de déplacement doux tout en réduisant l'accessibilité aux véhicules individuels
- Relocalisation de commerce dans tous les quartiers

4 Synthèse des travaux en ateliers

Des sous-groupes de travail sont constitués pour réfléchir sur les thèmes identifiés précédemment. Il est demandé à chaque groupe de produire un poster de synthèse répondant aux questions suivantes :

- Quelles sont les opportunités de l'Agglo, du territoire, sur le thème étudié ?
- Quelles sont les actions à entreprendre ? Les voies de progrès vers un Développement Durable ?
- Quels sont les freins à surmonter ?
- Quel(s) service(s) désigner pour la prise en charge du sujet ? Quels sont les partenaires extérieurs potentiels ? Quelles compétences acquérir ?
- Formuler 1 slogan pour le poster.

4.1 Thème 1 : Energie

Slogan :

- *La chaleur de la Terre vous sourit (géothermie)*
- *Renouvez-vous avec les énergies de la Terre*

Opportunités du territoire

- Diverses entreprises, associations et bureaux d'études implantés sur le territoire et qui travaillent sur les sujets de l'énergie : VERGNET, AEROWATT, ADEME, BRGM ...
- Université, CNRS
- Une population sensibilisée
- Des potentiels importants en matière de géothermie

Actions à entreprendre

- Des opérations de grande envergure pour le développement de la géothermie
- Développement de la cogénération : lisier, déchets, ...
- Création d'un pôle d'excellence énergétique
- Réaliser la thermographie aérienne et mettre en place les actions derrière : généralisation des Diagnostics de performances Energétiques (DPE), aides aux travaux...
- Meilleure gestion de la pollution lumineuse : détecteurs de présence, lampadaires solaires

Freins à surmonter

- Le coût parfois élevés des nouvelles technologies
- Les mentalités : éducation et information

Services /partenaires

- Chargée de mission développement durable de l'Agglo et des communes
- ADEME, Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
- Conseil Général, Conseil Régional
- Communes

4.2 Thème 2 : Sensibilisation

Slogan :

- ***Tous acteurs de notre territoire pour demain !***

Opportunités du territoire

- Des communes déjà engagées dans un Agenda 21
- Diversité des actions de communication existantes : salons, semaine du développement durable, semaine des déchets ...
- 2010 année de la biodiversité : profiter des événements et des outils pédagogiques qui seront mis en place
- Des actions déjà menées par les écoles

Actions à entreprendre

- Public enfants/ados : multiplier la sensibilisation dans les écoles, les centres sociaux, les associations
- Public salariés/entreprises :
 - Développer une formation, à l'instar des éco-délégués dans les écoles
 - Charte d'engagement pour les chefs d'entreprise dans le cadre de l'Agenda 21 de l'AggLO
- Public habitants/HLM :
 - Former les gardiens de résidence
 - Créer des jardins ouvriers bio avec l'appui d'un formateur
 - Sensibiliser les publics les plus défavorisés
 - Améliorer le cadre de vie dans les quartiers pour donner envie de le préserver
- Tous publics :
 - Développer les conseils personnalisés, type Point Info Energie
 - Montrer les possibles gains financiers : économies, subventions, aides financières
- Inter-génération : ne pas négliger les « recettes de grands-mères » et le « bon sens paysan »

Freins à surmonter

- Manque de visibilité sur les événements organisés sur le territoire
- Difficulté à sensibiliser les publics réfractaires et les ados ⇒ actions spécifiques
- Manque de moyens financiers et humaines : conseillers auprès des particuliers
- Manque de sentiment d'appropriation de son quartier : respect des lieux

Services /partenaires

- Associations : AMAP, Les Petits Débrouillards, LNE, centres sociaux, familles rurales...
- OPAC, Régies de quartier, ADEME, Conseils de quartier
- Le Club Communes, les Conseils municipaux des jeunes, éco-délégués, professeurs...

4.3 Thème 3 : Cadre de vie, espaces naturels

Slogan :

- *Un avenir à vivre à l'AggIO !*

Opportunités du territoire

- La Loire et le Loiret
- Les nombreux espaces verts : bois, parcs, petits espaces...
- Les efforts d'embellissement déjà réalisés sur les espaces publics : espaces de verdure, murs végétalisés...
- Le dispositif Vélo+ et la création de pistes cyclables
- La charte zéro pesticide

Actions à entreprendre

- Renforcer la protection de la biodiversité sur le territoire (une vraie politique)
- Développer Vélo + et multiplier encore les pistes cyclables
- Végétaliser les zones urbaines
- Préserver les zones vertes déjà existantes en limitant l'étalement urbain
- Utilisation pour la voirie de nouveaux bitumes aux impacts environnementaux limités
- Développer les jardins partagés dans des zones « saines » (éviter les espaces à proximité des autoroutes ou des zones industrielles polluantes)
- Développer les habitats groupés
- Des passerelles piétons et vélos sur la Loire et le Loiret
- Développer une trame bleue/trame verte (liaison Loire – Loiret)
- Nettoyage du canal et des rives de la Loire et du Loiret
- Sensibilisation des habitants à la biodiversité, au jardinage sans pesticide (adultes et enfants)

Freins à surmonter

- Habitudes
- Mobilisation des citoyens et des élus
- Informations insuffisantes, pas assez de communiqués
- La répartition du budget (choix budgétaires)
- La démographie croissante sur le territoire
- Ressources financières

Services /partenaires

- Services de l'AggIO : infrastructures, déplacements, développement économique, sensibilisation
- Partenaires : collectivités locales (communes), CG, CR, associations, habitants, entreprises, écoles
- Compétences à acquérir par l'AggIO et les communes : gestion des espaces verts durable, éclairage public innovants

4.4 Thème 4 : Déchets

Slogan :

- ***Mieux produire pour avoir moins à récupérer***

Opportunités du territoire

- Une compétence centrale de l'Agglo, donc rodée
- Des équipements : Unité de Traitement des Ordures Ménagères (UTOM) et des déchetteries sur le territoire

Actions à entreprendre

- Faciliter le tri pour tout le monde : adapter le dispositif de collecte à la typologie de l'habitat
- Montrer l'exemple : véhicules de collecte « propres »
- Sensibilisation, civisme, communication pour toute la population
- Surtaxer la pub distribuée dans les boîtes aux lettres : recours à la loi ?
- Surtaxer les emballages pour obliger leur réduction par les fabricants des produits

Freins à surmonter

- Incivilités à surmonter
- Implication des élus : pas encore assez porteurs sur le sujet
- Maîtrise des coûts : envisager le passage à la Redevance d'Enlèvement des OM (REOM)

Services /partenaires

- Adhésion des associations de consommateurs
- Autres associations
- Chambres consulaires et organismes professionnels : CCI, CDM, ADEC, MEDEF...
- Industries

4.5 Thème 5 : Eau

Slogan :

- ***Préservons notre eau, source de vie !***

Opportunités du territoire

- Les stations d'épuration (en cours de modernisation)
- Une convention tripartite autour des captages
- Le SAGE Loiret
- Le patrimoine naturel du territoire : vallée de la Loire

Actions à entreprendre

Préserver la qualité

- Etendre la Charte zéro pesticide sur les 22 communes de l'agglomération
- Assurer une bonne « police » de l'eau
- Favoriser la culture bio
- Terminer les périmètres de protection des captages

- Création de deux zones de NAEP (nappe d'alimentation en eau potable) au nord-est et au sud-ouest de l'agglomération
- Filtration par bande enherbée sur berge

Gestion économe de l'eau

- Améliorer les équipements (économiseurs d'eau)
- Informer en temps réel les usagers sur leur consommation
- Chasse aux fuites sur le réseau
- Récupérer l'eau de pluie
- Réutiliser les eaux épurées
- Elaborer un code des bonnes pratiques pour les usagers

Freins à surmonter

- Changer les mentalités
- Coopération des élus
- Efforts financiers

Services /partenaires

- Service Assainissement de l'Agglomération
- Service Communication
- Implication des communes

Compétences à acquérir

- Définir l'intérêt communautaire pour acquérir exclusivement la compétence en matière d'environnement

Prochaine Session :

Mercredi 21 avril

18h30, Agglomération – Espace Saint Marc – 5 place du 6 juin 1944 – salle 004

Objet :

- Déterminer des actions prioritaires à inscrire dans l'Agenda 21 de l'Agglomération pour chacun des 5 thèmes étudiés lors de la première session
 - Détailler ces actions en séance
-